

Couthuin, le 17 mars 2017

Madame,  
Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le lundi 27 mars 2017 à 19 H 30'**, à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin.

**ORDRE DU JOUR :**

**En séance publique :**

1. Compte de l'Agence de Développement Local pour l'exercice 2016.
2. Travaux de réfection de diverses voiries - Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
3. Pose d'éléments linéaires et d'une couche de roulement rue Roua à Couthuin - Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
4. Modification (élargissement) de la rue Deneffe à Couthuin suite à la réalisation des travaux – Approbation.
5. Opération « Communes Zéro Déchet » - Appel à Candidatures – Approbation.
6. Assemblée générale extraordinaire de la SCiRL PUBLIFIN du 30 mars 2017 – Approbation de l'ordre du jour.
7. Motion relative à l'ouverture du hall de la gare d'Andenne – Approbation.
8. Communication du procès-verbal de vérification de l'encaisse du receveur.

**A huis clos :**

9. Nomination d'une institutrice maternelle.
10. Ratification de désignations dans l'enseignement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

C. BOLLY

E. HAUTPHENNE